



Un scoop peut en cacher un autre !

Si le premier est juste bon pour un mauvais tabloïd, le second est digne de la une d'un grand journal !

1/ **Effectifs** : Depuis quelques mois la Cgt était régulièrement reçue suite au dépôt d'alarmes sociales afin de dénoncer les problèmes d'effectifs sur la ligne 8, touchant l'ensemble des catégories. Rien n'y a fait « tout va bien, tout va s'arranger » selon la direction.

Dernièrement, les commissaires Cgt interviennent lors de la commission économique de janvier dont l'un des thèmes concernait les effectifs. Bien sûr au delà du problème général, ils se sont penchés plus particulièrement sur le problème de la ligne 8 où la magie des chiffres présentés faisait apparaître un déficit de 15 conducteurs. Intervention de notre part auprès du représentant de la direction lors de cette commission.

A défaut d'explications immédiates la représentante de MTS s'engage à se renseigner et à intervenir auprès de la direction de la ligne 8.

Ce qui fut fait puisqu'à la séance du CDEP, la semaine suivante, les réponses furent données par la direction qui a annoncé l'attribution de futurs conducteurs issus de stages conduite ainsi que la mutation de conducteurs issus du réseau sans présager de la réussite des stagiaires au concours conduite.

A l'issue de ces mesures d'urgence un déficit de deux conducteurs perdurera.

Aussi nous fûmes tout surpris, pantois, ébahis (quoique) de lire dans un fameux cadre syndicale proche du notre : « nous avons obtenu ...des effectifs ...sans perte de salaire ... » comparable à l'utilisation à tout va et l'appropriation ridicule et systématique du « Yes we can » .

Sauf que l'on ne peut obtenir que ce que l'on demande et l'on ne peut demander que ce que l'on connaît. Nous ne répondrons pas mais évoquerons juste « le fait d'obtenir ...sans faire grève ni perte d'argent » car cela est insultant, indécent et complètement déplacé. **Voilà, c'est dit !**

Bref l'appropriation de certains ambitieux, profitant du travail quotidien des autres, appartient à une catégorie d'individus que l'on peut appeler sans les insulter : **LES COUCOUS (oiseaux qui font leurs nids dans ceux des autres).**

2/ Mutations :

Depuis peu, ces mêmes grands négociateurs **ont obtenu** mais ne revendiquent pas (pour l'instant...), le fait qu'un des leurs : **conducteur, à peine titularisé à Porte de St Cloud soit détaché sur la ligne 8 à MAJ** sans autre raison que les siennes. **Cette dérogation locale** aux règles des mutations, cautionnée par la direction de la ligne 8, **est une insulte aux agents qui attendent depuis plusieurs mois, afin de revenir à MAJ ou CP**, c'est une insulte envers ceux qui viennent de partir sur la L13 et bien d'autres, c'est une insulte aux **milliers de conducteurs qui ont dû se faire titulariser à l'autre bout du réseau pour respecter la règle des mutations ainsi que le protocole conduite de 2004** signé par les amis des « coucous »

A l'évocation publique de ceci, lors de la multi du 11 février, *les gens présents et intègres(donc pas tous) ont pu sentir s'élever un sentiment de malaise chez certains, un souffle chaud, mélange de transpiration et de sentiment de « oh merde, tout le monde sait !!!»*

3/ Un nouveau métier :

Ils ont obtenu (peut-être ?) aussi que ce même conducteur, ancien machiniste, puisse bénéficier d'un statut particulier :

le « conduchiniste » ,

Mot technique, propre à l'entreprise pour reconnaître l'agent qui conduit un bus le matin et un métro l'après-midi. **Nous arriverions aux limites du supportable ,si l'on voyait en plus que ce « conduchiniste » en attachement à Porte de St Cloud, détaché à MAJ venait travailler sur un jour de repos, un jour de grève**, au mépris de salariés qui subissent des pertes de salaires, pour revendiquer une amélioration de leur pouvoir d'achat ou de leur conditions de travail; dont par ailleurs lui (**le conduchiniste**) pourra bénéficier sans perte de salaire.

oh merde ! Décidément, tout le monde sait !!!

Au vu de cet exemple, il faut rappeler **qu'il est de la responsabilité de chaque individu, de chaque organisation syndicale de faire appliquer les protocoles, de faire respecter les règles d'utilisation qui sont une garantie collective et le bien de tous.**

4/ Principes :

La signature d'un protocole ne donne pas l'exclusivité de son application ou de sa dérogation à une organisation syndicale, ni à un individu.

Le protocole est malgré tout l'aboutissement, le fruit et l'apport du travail des organisations syndicales, même, non signataires. Le fait qu'il ne fasse pas l'unanimité montre juste qu'il n'est pas abouti.... Et souvent à juste raison!

C e c i n o u s l ' a s s u m o n s !
D'ailleurs, **pour certains RRH très haut placés, un bon protocole, c'est un protocole qui ne trouve que 35% de signataires plus une voix; un mauvais protocole trouverait plus de la moitié des signataires.** Aussi des syndicats non majoritaires dans une catégorie signent en toute tranquillité et inconscience des protocoles. Après ils obtiennent des choses, juste en levant la main, **on appelle ça avoir le bras long.**

Pourquoi ceci ? *S'il est des choses que la sagesse a beau vouloir taire, la raison ne peut toujours le supporter.*

Il est des moments où certaines pratiques doivent être bannies, il en va de la démocratie et du respect d'autrui.

5/Explications :

Lors de la multi du 11 février sur le projet de modernisation de la ligne 8, dans un premier temps la CGT demande **seule**, 2 chefs de départ en plus à MAJ, arguments à l'appui : réponse négative de la direction suivie d'une pause. A la reprise de séance, surprise avec levée de la main d'un **coucou au bras long** qui demande 2 CD en plus à MAJ et bien sûr : accord de la Direction. **Mais... que s'est il donc passé ?** A chacun de juger...

Voici, voilà comment l'affaire est emballée, les affinités dévoilées. Non !...Affinités démontrées.

Tout ceci, sans aucun complexe, le tout dans la provocation.

Que l'on ne se trompe pas, ceci n'enlève rien au travail réalisé par la CGT sur ce dossier. Ce genre de pratique ne remet en aucun cas la légitimité de nos revendications.

Ceci est juste une démonstration de la manière dont la direction bafoue le dialogue social confirmant encore qu'elle ne veut pas traiter sur ce dossier avec la CGT majoritaire à la B2 et à la B3. Voici encore un exemple où elle manifeste **sa préférence pour un partenaire particulier**, très particulier. Cette pièce de théâtre fréquente lors des multi-syndicales serait risible si elle n'avait pas de conséquences aussi dramatique sur le futur des agents

6/ Explications (bis) :

Peut-être, le **mariage de raison** (UNSA- CFE-CGC) au nom de représentativité trouve-t-il aussi **sa vraie raison** d'être, dans un contexte de négociations. Néanmoins, au delà de la nécessité de créer 2 colonnes de chefs de départ à MAJ, il reste que cela est un minimum. La discussion ne doit pas s'arrêter sur ce seul problème.

Faire en sorte qu'il y ait un chef de poste sur chaque service à la table, dans chaque PML ainsi que le taux de réserve qui l'accompagne , ceci est également de la responsabilité de la direction.

L'exiger est une obligation pour les organisations syndicales. Sinon le risque est grand d'avoir une aggravation des franchissements des signaux et d'augmenter ainsi les niveaux de sanctions et le stress au travail.

7/Négociations du 11 février 2009...

Nous vous tiendrons bien sur informés du résultat de l'ensemble des négociations.

Statut, règles, annexes, conditions d'utilisation, dialogue social constituent notre protection individuelle et collective.

Accepter la dérèglementation, déroger au statut, aux conditions d'utilisation en vigueur tolérer les compromissions c'est faire le jeu de la Direction qui souhaite un personnel corvéable, à sa merci.

Ne pas les dénoncer serait se rendre complice d'une direction qui sera finalement la seule gagnante.

Le 13 février 2009